

## **Conditions Générales de Vente (CGV) liant Klikego et les organisateurs d'évènements**

Veillez lire attentivement ces conditions générales de vente et la Foire aux questions avant de vous inscrire sur le site Klikego. L'adhésion sur le site Klikego indique que vous acceptez ces conditions générales. Si vous n'acceptez pas ces conditions, veuillez ne pas vous inscrire. Ces conditions générales de vente sont valables à partir du moment où l'organisateur inscrit son épreuve jusqu'au moment où elle se termine. Ces Conditions générales de vente pouvant faire l'objet de modifications, les conditions applicables sont celles en vigueur sur le site à l'adresse <http://www.klikego.com/divers/CGV.pdf>.

### **Objet du service**

Klikego met à disposition des organisateurs un ensemble d'outils pour la gestion et la promotion de leur épreuve sportive ou de loisirs via le site Web Klikego (<http://www.klikego.com>).

### **Responsabilités de l'organisateur**

En déclarant son épreuve sur Klikego, l'organisateur assure à Klikego qu'il est le réel organisateur de l'épreuve et qu'il détient ainsi tous les droits pour l'organisation de l'épreuve. Il déclare aussi fournir les informations exactes pour tous les éléments permettant de paramétrer son épreuve (dates, prix, descriptifs...). En cas de fraude avérée sur ces informations, Klikego se réserve le droit de supprimer immédiatement l'épreuve en ligne et de poursuivre l'organisateur. L'organisateur déclare aussi détenir les droits (notamment de propriété intellectuelle) sur tous les documents mis à disposition sur le site (photos, informations personnelles, plans, règlements...). De plus ces documents doivent être conformes à la législation française en vigueur. Klikego n'est pas responsable des documents mis en ligne par l'organisateur.

En cas d'annulation de l'évènement, quels qu'en soit les motifs, les commissions prélevées lors des paiements restent dues. Il conviendra à l'organisateur de rembourser les sportifs par ses propres moyens s'il le souhaite.

L'organisateur devra insérer dans un règlement à faire valider par le sportif, les dispositions liées à une telle annulation afin que ce dernier soit informé du risque qu'il encourt en cas d'annulation.

### **Responsabilités de Klikego**

Klikego, collecte l'ensemble des montants liés aux inscriptions en ligne. Le montant des inscriptions est disponible à tout moment pour l'organisateur (en dehors des commissions prélevées par Klikego).

L'organisateur peut, en utilisant sa console d'administration, demander des reversements réguliers de ces sommes qui seront alors transférés par virement bancaire sur le RIB mentionné dans son espace organisateur dans les 72H. Klikego ne pourrait être tenu responsable si les coordonnées présentes dans cet espace sont incorrectes.

### **Confidentialité des informations**

L'organisateur dispose d'un compte personnel et unique sur Klikego. La confidentialité des informations qu'il saisit est assurée par le choix d'un identifiant et d'un mot de passe. Ces

informations de connexion sont personnelles et ne saurait être transmises à un tiers. L'organisateur est seul responsable de ces informations et Klikego décline toute responsabilité pour les conséquences engendrées par la transmission de ces informations à un tiers. Toutes les actions effectuées en utilisant le compte personnel de l'organisateur sont considérées comme effectuées par l'organisateur lui-même.

### **Responsabilité technique**

Klikego s'engage à mettre en oeuvre tous les moyens dont il dispose pour assurer la continuité des services proposés à l'organisateur et la sauvegarde régulière des données. Toutefois, sa responsabilité ne saurait être engagée en cas de force majeure ou de faits indépendants de sa volonté; notamment dans le cas d'interruption des réseaux d'accès ou de défaillance du matériel serveur. L'accès au service est possible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, sauf en cas de force majeure ou d'un évènement hors du contrôle de Klikego et sous réserve des éventuelles interventions de maintenance nécessaires au bon fonctionnement du service et des matériels. L'organisateur peut régulièrement, s'il le souhaite, exporter toutes ses inscriptions pour en faire des sauvegardes au cas où un problème technique intervient sur Klikego.

### **Inscription frauduleuse**

Dans le cas où un participant s'inscrit, ne paye pas en ligne et ne se présente pas le jour de l'épreuve, Klikego ne saurait être tenu responsable de cette inscription frauduleuse. La plateforme technique de Klikego permet d'attribuer à chaque participant une cote de confiance basée sur le nombre d'inscriptions déjà effectuées sur le site Klikego mais c'est à l'organisateur en dernier recours de déterminer si cette inscription peut présenter un caractère non fiable.

### **Paiement en ligne**

Conformément aux lois françaises en vigueur, le site Klikego n'a, à aucun moment, connaissance des informations bancaires saisies par le participant. Ces informations bancaires sont gérées, lors du paiement en ligne par la banque Crédit Mutuel et son système sécurisé Citélis.

### **Clause attributive de compétence**

Pour toutes contestations relatives aux ventes réalisées par Klikego et à l'application ou à l'interprétation des présentes Conditions Générales de Vente, seul sera compétent le Tribunal de commerce de Rennes. Le site Klikego appartient et est géré par :

SARL Klikego  
18 rue du Bocage  
35520 La Chapelle des Fougeretz

### **Commissions**

Les services de Klikego sont gratuits mais de par les commissions sur les transactions bancaires, une commission est prélevée uniquement sur les inscriptions payées en ligne.

Klikego s'engage à reverser le montant des inscriptions payées en ligne à l'organisateur en déduisant le montant des commissions fixés dans ce présent contrat. Les commissions sont les suivantes:

0 Euro par inscription payée en ligne dont le montant est compris entre 0 et 2,99 Euros  
0,80 Euro par inscription payée en ligne dont le montant est compris entre 3 et 7,99 Euros  
1,00 Euro par inscription payée en ligne dont le montant est compris entre 8 et 12,99 Euros  
1,20 Euro par inscription payée en ligne dont le montant est compris entre 13 et 19,99 Euros  
1,70 Euro par inscription payée en ligne dont le montant est compris entre 20 et 39,99 Euros  
2,20 Euro par inscription payée en ligne dont le montant est compris entre 40 et 79,99 Euros  
2,50 Euro par inscription payée en ligne dont le montant est compris entre 80 et 139,99 Euros  
Au-dessus de 140 Euros, nous consulter.

Toute transaction bancaire donnera lieu à une commission même en cas de refus de la part de l'organisateur de la prendre en compte. Dans ce même cas, c'est l'organisateur qui remboursera le participant.

En dehors de ces commissions, les services de Klikego sont gratuits.

## **Décharges**

L'organisateur se doit de vérifier toutes les informations fournies par les personnes inscrites via le site Klikego. Malgré tous les contrôles mis en place, Klikego ne saurait être tenu responsable d'informations erronées ou falsifiées. Cela inclus, entre autres, l'obligation pour l'organisateur de vérifier, si cela s'avère obligatoire, la validité du certificat médical présenté par le participant.

## **Données personnelles**

L'organisateur accepte de communiquer à Klikego les informations personnelles qu'il saisit. Il accepte également que les données personnelles des participants obtenues suite à une inscription soient exploitées par Klikego. Klikego est déclaré à la CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés) sous le numéro 2011834 et à ce titre est autorisé à conserver ces données sans limitation de durée et à les exploiter pour des usages internes (mailings, sondages...).

## **Publicité en ligne**

Klikego est seul responsable du choix des publicités visibles sur l'ensemble des pages du site notamment sur les pages concernant les épreuves déclarées par l'organisateur.

Promotion du site Klikego par l'organisateur

L'organisateur, en échange des services mis à sa disposition, s'engage à faire la promotion du site Klikego. Cela inclut :

- La mise en évidence du logo Klikego sur son site Internet avec un lien vers la page décrivant la manifestation
- La mise en évidence du logo Klikego sur toutes les affiches ou prospectus distribués pour faire la promotion de la manifestation
- La communication de l'adresse du site Web Klikego (<http://www.klikego.com>) dans les bulletins d'inscription, articles de presse ou autres médias ...

## **Mentions légales**

Klikego SARL

Forme sociale : Société Anonyme à Responsabilité Limitée

Capital social : 46 000 euros

R.C.S. : Rennes – B 494 661 879

Siège Social : 18 rue du Bocage, 35520 La Chapelle des Fougeretz, France

TVA : FR12 494 661 879

Les données sont hébergées chez OVH : 2 Rue Kellermann, 59100 Roubaix

Pour toute réclamation concernant ce site et/ou son contenu: [support@klikego.com](mailto:support@klikego.com)